



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

MENACES CONTRE LES ÉLUS

Question au Gouvernement n° 1157

Texte de la question

MENACES CONTRE LES ÉLUS

Mme la présidente. La parole est à Mme Ersilia Soudais.

Mme Ersilia Soudais. Monsieur le ministre de l'intérieur, vous ne pouvez l'ignorer, le maire de Grabels, René Revol, a été victime d'une agression samedi 23 septembre, dans une rue de Montpellier.

M. Sébastien Chenu. Ce n'est pas le seul !

Mme Ersilia Soudais. Des militants d'extrême droite l'ont plaqué au mur, avant de le menacer : « On sait qui tu es, l'ami des Arabes, tu ne perds rien pour attendre ». Nous étions nombreux à lui témoigner notre soutien, au cours d'une manifestation organisée dans sa commune. Je souhaite ici, solennellement, renouveler l'expression de l'entière solidarité de mon groupe parlementaire, mais également, je l'espère, témoigner de celle de l'Assemblée nationale. *(Les députés des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES se lèvent et applaudissent. - Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES incitent de la main les députés du groupe RE à se lever.)*

Mme Sarah Legrain. Un maire a été agressé et vous ne faites rien !

Mme Ersilia Soudais. Ces événements font suite à plusieurs tentatives d'intimidation à son encontre. Tout l'été, René Revol a subi un raz-de-marée d'injures et de menaces de mort, à la suite de sa prise de position contre la décision du maire de Béziers qui refusait, au mépris de la loi, de marier une Française et un Algérien. *(Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

La violence de l'extrême droite n'est pas nouvelle. Je me souviens de mon père à l'hôpital. Je me souviens des pierres tombales miniatures dans la boîte aux lettres familiale. Mais l'agression de René Revol s'inscrit dans un contexte national inquiétant : la peste brune se répand, multipliant les menaces, agressions, ratonnades, incendies et tentatives d'assassinat, dans le silence complice du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES et sur plusieurs bancs des groupes SOC et Écolo-NUPES.)*

Il fut un temps où des femmes et des hommes, engagés sous des bannières différentes, se retrouvaient autour d'un combat commun contre le fascisme. Gloire à eux, et honte à vous, monsieur le ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.)*

Combien de drames vous faudra-t-il pour comprendre la dangerosité de l'extrême droite ? À quand une réaction immédiate des autorités lorsque celle-ci menace, puis passe à l'action ?

Le danger ne vient pas de la gauche sociale et écologique que nous incarnons.

Un député du groupe RN . Ah bon ?

Mme Ersilia Soudais. Il vient de l'extrême droite, de sa conception de la République biaisée, de son manque d'humanité et de ses projets d'attentats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES, dont plusieurs membres se lèvent et applaudissent en interpellant le reste de l'hémicycle. – Applaudissement sur plusieurs bancs des groupes SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.)*

M. Sylvain Maillard. C'est vraiment pénible !

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité.

Mme Mathilde Panot. Le problème c'est vous, les macronistes, qui avez quelque chose à perdre... *(Exclamations sur de nombreux bancs des groupes RE, RN, LR, Dem et HOR, qui couvrent la suite du propos de Mme Panot. – Claquements de pupitres sur plusieurs bancs du groupe RN.)*

Mme la présidente. Seule Mme la ministre déléguée a la parole ! *(Mme Michèle Peyron se lève et interpelle vivement les députés du groupe LFI-NUPES dont plusieurs se lèvent à leur tour pour lui répondre.)*

Mme la présidente. Chers collègues, asseyez-vous ! (« C'est une honte ! » sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.) Sinon, je vous rappellerai à l'ordre.

Mme Nathalie Oziol. Je ne m'assiérai pas ! Mme Peyron a demandé à Mme Panot de « la fermer ». Ce n'est pas acceptable !

Mme la présidente. Madame la députée, vous êtes rappelée à l'ordre ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE et Dem. – Vives exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.)* Si vous continuez, je prononcerai une sanction de niveau supérieur. Madame la ministre déléguée, vous avez la parole.

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité*. Tout d'abord, je tiens à condamner cette agression avec la plus grande fermeté, au nom de la Première ministre et du Gouvernement. Nous apportons à M. René Revol tout notre soutien et exprimons toute notre solidarité avec lui. *(Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RE, Dem et HOR. - Mme Mathilde Panot s'exclame.)*

Le travail des services de l'État a été exemplaire ; je les remercie. René Revol a été agressé samedi 23 septembre à Montpellier, en marge de la manifestation contre les violences policières. Dès dimanche 24 septembre, il a été contacté par les services de police pour l'inviter à porter plainte. *(Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES protestent.)* Lundi 25 septembre, les forces de gendarmerie présentes dans sa commune se sont déplacées pour l'entendre et lui permettre de déposer plainte depuis la mairie. (Mêmes mouvements.) Oui, les services de l'État, les forces de sécurité intérieure et les préfets sont présents auprès des élus locaux.

Mme Mathilde Panot. Non ! Vous êtes absents, comme vous étiez absents pour le maire de Saint-Brevin-les-Pins.

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée*. Élus, parlementaires, membres du Gouvernement, et services de l'État doivent marcher main dans la main. Je sais que dans cet hémicycle, nous sommes tous solidaires...

Mme Mathilde Panot. Non ! Non !

Mme Sarah Legrain. Au moins, le maire de Saint-Brevin-les-Pins avait reçu un courrier de Macron, lui, même si c'était longtemps après l'incendie !

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée*. ...de tous les élus victimes de violences. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Le 17 mai, j'ai annoncé le déploiement d'un « pack sécurité » pour protéger les élus ; le 7 juillet, celui du plan de lutte contre les violences à l'encontre des élus. Le Sénat étudiera la semaine prochaine une proposition de loi visant à améliorer la protection des élus ; le texte prévoit notamment de durcir les sanctions pénales à l'encontre des personnes se rendant coupables de violences envers les élus.

Mme Mathilde Panot. Des menaces de mort, et c'est votre seule réponse ?

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée*. Le Gouvernement salue cette initiative. Plusieurs députés, parmi lesquels Violette Spillebout et Sébastien Jumel travaillent également sur la question. Je suis certaine que ces travaux s'enrichiront les uns les autres.

M. Maxime Minot. Heureusement que la Macronie est là !

Mme Mathilde Panot. C'est votre seule réponse ?

Mme Danièle Obono. Honte à vous ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

Mme Dominique Faure, *ministre déléguée*. Sur ces questions, plutôt que l'invective et l'agressivité, c'est l'écoute, le respect mutuel et la solidarité qui nous permettront de répondre ensemble. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes RE, Dem et HOR, dont plusieurs membres se lèvent. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Ersilia Soudais.

Mme Ersilia Soudais. Ainsi, nous serions, nous, les violents. En attendant, si vous n'agissez pas, la bête immonde que vous nourrissez par vos discours finira par vous mordre la main. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Données clés

Auteur : [Mme Ersilia Soudais](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (7^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1157

Rubrique : Élus

Ministère interrogé : Collectivités territoriales et ruralité

Ministère attributaire : Collectivités territoriales et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 octobre 2023